

# COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juillet 2024

**N° 2024/07/25/09 - OBJET : Adhésion de la commune à l'association des Maires Ruraux de France.**

Le vingt-cinq juillet deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dix-neuf juillet 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

**Étaient Présents** : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Emilie GERMAIN, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL, REYNOUD Henri, Laurent JUGLARET à partir du point n°7, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, FABRE Thierry,

**Pouvoirs** : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Patrick LAFFITTE à Marc FUSAT, Sébastien THOMAS à Henri REYNOUD, Christine GARCIN-GOURILLON à Fabienne CITI et Alain CHAIX à Marie Pierre CALLET

**Absents excusés** : Fanny ARSAC, Lucie BABIN, Laurent JUGLARET jusqu'au point 6 inclus

**Secrétaire de séance** : Bernadette SAMUEL

**Rapporteur** : Jean-Christophe CARRÉ

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'association des Maires Ruraux de France qui a notamment pour rôle d'assurer une fonction de conseil, de formation et d'information permanente et d'aide à la décision auprès de ses adhérents.

Il est donc proposé d'y adhérer en contrepartie d'une cotisation annuelle de 225€.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**Vu** les missions de l'association des Maires Ruraux de France,

**DECIDE** d'adhérer à l'association des Maires Ruraux de France

**PRECISE** que la dépense sera imputée article 6281 (M57) au budget général de la commune

**DONNE** au Maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance,

**Bernadette SAMUEL**



Signature of Bernadette Samuel, accompanied by a circular official stamp of the commune of Maussane les Alpilles.

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le :

26 JUIL. 2024

Le Maire,

**Jean-Christophe CARRÉ**

Publication sur le site de la mairie le :

26 JUIL. 2024



Signature of Jean-Christophe Carré, accompanied by a circular official stamp of the commune of Maussane les Alpilles.